



Le chef, la famille et l'État Mauritanie, quand démocratisation rime avec tribalisation

FIN 1994, *Politique africaine* (1) publiait un numéro consacré au « tournant démocratique » amorcé par la République Islamique de Mauritanie. Bien des questions furent soulevées ; et, si le pays semblait s'être alors apaisé après la plus terrible tempête de sa jeune histoire (2), on ne manquait pas d'insister sur les doutes quant aux réels progrès. Avec un peu plus de recul, après avoir pu observer le déroulement des élections et le comportement des institutions, le processus démocratique apparaît sous son vrai visage. Le tableau suivant résume parfaitement l'inanité de ce processus qui a engendré une démocratie monochrome, dans laquelle, en l'absence d'une opposition en prise à ses querelles de per-

sonnes, subsistent seulement quelques scories indépendantes.

Contrairement à M. Diaw (3) qui voit, dans la pérennité d'un pouvoir autoritaire ainsi que dans la paralysie et la fragmentation de l'opposition, les raisons du blocage du processus démocratique, nous pensons que ce processus était conçu pour « recycler » un pouvoir déconsidéré par les événements de 1989 et le soutien à l'Irak pendant la Guerre du Golfe. Il ne s'agit pas ici de dénoncer l'échec de la démocratie en Mauritanie, mais de tenter de comprendre s'il n'y a pas une contradiction indépassable entre des institutions largement calquées sur celles de la Cinquième République française et une société holistique : c'est-à-dire une société où la prise de décision se fait à l'unanimité et non à la majorité, où le vote n'est pas individuel mais collectif et

(1) Cf. « Mauritanie : Un tournant démocratique ? », *Politique africaine*, n° 55, oct. 1994. Karthala. 184 p.

(2) Les événements de 1989 et période d'exception jusqu'en 1991.

(3) Cf. « Élections et pouvoir tribal en Mauritanie », *Politique africaine*, n° 71, septembre 1998.

Tableau I : Les élections de l'ère démocratique

	<i>Ould Taya/PRDS</i>	<i>Indépendants</i>	<i>Opposition*</i>
Présidentielle - 92	62,65 %		32,75 %
Législatives - 92	67 députés	10 sièges	X**
Sénatoriales - 92	35 sénateurs	18 sièges	X
Municipales - 94	171 maires	20 maires	17 maires
Législatives - 96	70 députés	8 sièges	1 député
Présidentielle - 97	90,14 %	7 %***	X*

* Ahmed Ould Daddah à la présidentielle, puis l'UFD/EN (sauf le député de l'AC); ** Boycott; *** Mohamed Lemine Ould Chbih.

où le rôle du chef est éminent. Il convient alors de dresser un état des lieux du pouvoir en Mauritanie et de mesurer ainsi l'impact réel de la démocratisation.

La surpuissance du chef

Le processus consacre avant tout le pouvoir d'une seule personne. Pour ce faire, Ould Taya a pris soin de s'entourer d'hommes de second plan, souvent médiocres et sans grande personnalité qui ne doivent leur poste qu'à leur appartenance tribale ou à leur fidélité sans faille. Les seuls hommes qui durent, au pouvoir, sont des hommes de confiance (citons entre autre Louleid Ould Weddad (4), Sidi Mohamed Ould Boubacar (5) ou Mohamed Lemine Salem Ould Dah (6) dont le nombre est res-

treint et qui ne peuvent en aucun cas espérer accéder à la magistrature suprême. Tel est le cas de Cheikh Sid Ahmed Ould Baba, qui a pourtant cumulé les honneurs (de nombreuses fois ministre et actuellement Président de l'Assemblée Nationale et « homme fort de Tintane ») dont les origines sociales modestes (il est d'une famille de forgerons) le condamnent à rester le bras droit d'Ould Taya et à un relatif mépris des gens. Ould Taya est donc au centre de plusieurs types de pouvoir.

Il est évidemment le chef de l'État et, à ce titre, contrôle l'administration et les forces de l'ordre. Il détient le monopole de la violence légitime et, grâce à un maillage très poussé des services de renseignement, il est bien informé sur les agissements de ses opposants et de ses adversaires potentiels. Il est évidemment le chef de l'armée dans laquelle il a su placer aux postes clés des gens de sa famille ou des fidèles. On parle d'ailleurs à Nouakchott d'une « bunkérisation » (7) du pouvoir, tant les postes importants sont

(4) Longtemps directeur de cabinet de Ould Taya et éminence grise du pouvoir.

(5) Ancien premier ministre, actuel secrétaire général du PRDS.

(6) Plusieurs fois ministre, il fut également Wali dans le Trarza en 89-90 pendant les événements. Nassérien de la première heure, il est aujourd'hui éloigné du pouvoir.

(7) Cette expression a été créée par analogie avec le bunker que se serait fait construire Ould Taya au dessous de la « Maison brune » (la présidence).

monopolisés par des gens de plus en plus proches du chef de l'État.

Il est le chef du PRDS (8), parti qui détient la quasi-totalité des sièges au Sénat, à l'Assemblée nationale et dans les mairies. L'histoire du PRDS est l'histoire de la lente mise en place d'un parti État et d'un parti « société ». Le parti va d'abord s'appuyer sur les cadres de l'administration et de l'armée bref, sur tout les caciques de l'ancien régime qui formeront sa première structure. Les élites économiques comprendront rapidement les avantages qu'elles pouvaient dégager de leur adhésion : l'obtention de marchés publics. La seconde vague de ralliement se résume à la captation des élites traditionnelles puis des personnalités de l'opposition. Peu à peu, toutes les sensibilités de la société se retrouvent au PRDS qui devient le passage obligé pour accéder au pouvoir représentatif.

Ould Taya fait parti d'une tribu (les Smassid) de commerçants puissants et extrêmement bien représentés dans les rouages du pouvoir.

Il est celui qui oriente la politique extérieure, le passage qui suit est à ce titre très explicite :

« Sur le plan extérieur, sa politique est devenue claire, simple et très "réaliste" : s'aligner sur les positions des grandes puissances dans toutes les orientations qui étaient jusque là très "fondamentales" : reconnaissance et relations avec Israël, frapper sévèrement les mouvements islamistes s'ils existent ou les "créer" pour pouvoir les frapper, serrer la vis aux mouvements nationalistes arabes en général et en particulier baathistes pro-irakiens,

(8) Cf. A. Antil, « Le PRDS : stratégie d'implantation d'un parti au pouvoir en République Islamique de Mauritanie », *Politique africaine*, n° 65, mars 1997, pp. 124-132.

accepter toutes les conditions des partenaires économiques, et notamment celles de l'UE dans le domaine de la pêche... En contre partie, ces pays fermeront les yeux sur les problèmes de droits de l'homme en Mauritanie, en particulier la question des déportés, principale épine qui ne laisse pas oublier les événements de 89 » (9).

Depuis ses errements passés, Ould Taya a fait rentrer la Mauritanie dans le giron de la France, il a aligné les positions sur les positions française et a reçu en retour un satisfecit de la part de Jacques Chirac (10) qui est venu soutenir le président lors de sa campagne pour les présidentielles en saluant un « sage de l'Afrique » et un pays d'une « remarquable stabilité ».

Le Président négocie directement avec les hiérarques traditionnels les places et les avantages contre les « paquets de voix » et peut être considéré, à ce titre, comme le sommet d'une pyramide de pouvoir parallèle au pouvoir officiel de l'État. Jouant à merveille sur les concurrences des structures et les rivalités tribus/fractions entre elles, Ould Taya se trouve dans une situation très stable, d'autant plus que son régime est soutenu à l'extérieur, notamment par la France (n'est-il pas l'homme qui a muselé les islamistes ?). Il est *Le Chef* du pays.

Mais cette surpuissance du président ne signifie nullement la solidité de l'État. Au contraire, les institutions semblent vidées de leur

(9) Cf. l'excellent article de Hindou Mint Aïnina, l'une des analyses les plus lucide sur le processus démocratique : « 5 ans de démocratie à la mauritanienne, le style Maaouya, ou comment garder le pouvoir sans se fatiguer », *Le Calame*, n° 156, 22 juillet 1996, p. 2.

(10) En septembre 1997, voyage durant lequel J. Chirac a accompagné Ould Taya dans sa ville natale : Atar.

sens. Le Sénat et l'Assemblée sont monochromes et réduits à de simples « *chambres d'enregistrements* » où siègent des « *hocheurs de tête* » (11) qui entérinent toutes les lois sans discuter. Les gouvernements successifs voient défiler des ministres le plus souvent incompétents, qui sont l'émanation du fragile équilibre des lobbies traditionnels les plus influents du moment (12). Le pouvoir de certains ministres ne dépasse pas la porte de leur bureau. Mieux, les négociations entre les hiérarchies traditionnelles et le président court-circuitent la hiérarchie de l'État.

L'État faible et le centre

Il semble qu'en Mauritanie comme ailleurs, la problématique de l'*État faible* (13), soit particulièrement fertile. Si l'État est présent pour maintenir l'ordre et pour brimer toute opposition, il lui est particulièrement difficile de connaître et de prendre en charge les problèmes de la population. Un outil statistique embryonnaire ne réussit qu'à livrer des données indigentes et la plupart du temps fausses.

Lors de l'été 1996, une épidémie de choléra sévit à Nouakchott

après les fortes pluies de mousson qui vont laisser des mares dans toutes les villes pendant des semaines qui allaient devenir de véritables foyers d'infection. Cette épidémie (il y eut plusieurs centaines de cas) révélera l'incapacité de l'encadrement sanitaire à intervenir efficacement et à accueillir tous les malades. Les autorités se couvriront de ridicule en s'obstinant à nier l'évidence de la présence du choléra, préférant parler de « *fièvres diarrhéiques* ». Il est vrai que le choléra est la maladie de la pauvreté et que le pouvoir pouvait difficilement admettre son impuissance dans sa propre capitale. On sait aujourd'hui que les taux de scolarisation et d'alphabetisation ainsi que les différents indicateurs sociaux ont été constamment surévalués. L'État démissionne, paye mal ses fonctionnaires, dont l'absence est endémique. Cette atonie de l'État s'explique également par les conditions drastiques imposées par la Banque mondiale. Depuis 1987, la Mauritanie a appliqué un programme d'ajustement (Programme de Redressement Économique et Financier) avec le FMI et la Banque Mondiale et a adopté une politique plus libérale de contrôle du déficit budgétaire, en limitant la croissance des effectifs de la fonction publique. L'État en Mauritanie est un corps malade, inefficace et coûteux.

Pourtant, les signes de la présence de l'État sont nombreux, surtout si on compare la situation avec l'époque de l'Indépendance où l'on avait une petite capitale de quelques milliers de personnes et quelques kilomètres de bitume dans un pays qui dépasse le million de kilomètres carrés. Aujourd'hui, Nouakchott abrite entre 700 et 800 000 âmes, occupe une position centrale dans le réseau de communication. On est

(11) Les termes viennent de la presse locale.

(12) J.L. Balans et Ph. Marchesin ont montré successivement comment s'opérait le roulement des postes respectivement : *Le développement du pouvoir en Mauritanie*, 1979. Thèse pour le doctorat d'État en Sciences Politiques, Université de Bordeaux I, 717 p., 2 vol. et P. Marchesin, *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Paris, Karthala, 1992, 437 p. (Hommes et Sociétés).

(13) Ou de l'*État mou* : voir l'article de P. Jacquemot, « La désétatisation en Afrique subsaharienne, enjeux et perspectives », *Revue Tiers Monde*, t. XXIX, n° 114, avril-juin 1988, pp. 271-293.

passé d'un pouvoir éclaté à un pouvoir beaucoup plus centralisé géographiquement. L'État contrôle la population, l'information, l'économie, sa politique extérieure et a donc apparemment tous les attributs de la souveraineté sur un territoire reconnu internationalement.

Mais il faut ici différencier l'appareil des gens qui s'en servent. Pour cerner le pouvoir, il faut examiner le personnel politique et les grands commis de l'État. Cet examen laisse apparaître une architecture du pouvoir souterraine, officieuse mais dont les Mauritaniens sont bien conscients. Le « centre » est le lieu de contrôle de l'accès aux ressources et aux flux économiques, il est constitué par le premier cercle des hommes d'Ould Taya placés à des postes clés de l'économie tels que le ministère de la Pêche, le ministère du Développement Rural et de l'Environnement, mais aussi les ports de Nouakchott et de Nouadhibou, la Société Nationale des Industries Minières ou la Banque Centrale Mauritanienne. Le centre contrôle également la distribution de vivres par l'intermédiaire du CSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire), les transports avec le SNT (Syndicat National des Transports) mais également les crédits, le gasoil, et tous les intrants de l'agriculture par la SONADER (Société Nationale de Développement Rural) et surtout les aides extérieures (14). Le centre c'est aussi un petit nombre d'hommes d'affaires qui reçoivent des monopoles d'importation ou des grands

commis de l'État qui doivent piloter des opérations de développement particulièrement juteuses, financées par les aides internationales (15). On ne peut comprendre la retribalisation de la société si l'on n'a pas pris la mesure du contrôle de l'économie par un petit groupe d'hommes. Le centre se confond avec l'État et les structures de l'État mais est le sommet d'un réseau de distribution parallèle qui vide l'État de ses deniers, de ses prérogatives et de sa crédibilité. Il suffit de comparer les sommes colossales qui ont été versées par les bailleurs de fond internationaux et l'état du réseau routier et des hôpitaux publics pour comprendre l'ampleur du phénomène. On peut alors parler d'économie de la rareté car la source peut se tarir pour telle ou telle entité qui s'opposerait trop frontalement au pouvoir. Le centre de redistribution est en effet particulièrement sourcilieux et sensible aux signes d'allégeance.

Un État vidé de son sens par la solidarité familiale

La conséquence la plus importante du processus démocratique aura été la réactivation des canaux traditionnels. L'État est incapable de faire face à l'extrême précarité dans laquelle se trouve une part importante des citoyens. Ce besoin de contact entre base et sommet ne peut être réalisé à l'aide d'un autre canal, car les partis sont très peu populaires, les syndicats pratiquement inexistantes et le tissu d'associations bien mince.

Un cas concret nous permettra

(15) On pense en particulier au Projet Oasis qui se chiffrait en millions de dollars et qui a été arrêté après d'importants détournements de fonds.

(14) Voir à ce sujet Abderahmane Ould El Yessa, *De l'aide au crime : Comment subventionner la ruine d'un pays*, Collectif des Associations et Organisations Mauritanienne de défense des droits de l'Homme, Nouakchott-Paris-Washington le 25 mars 1998, 5 p. Disponible sur Mauritanie.net.

de mieux comprendre l'ampleur du phénomène. En Septembre 1995, à Boghé (Wilaya du Brakna), on négocia le ralliement de quelques grands notables Haalpulaaren. Boghé, au même titre que Kaédi (Gorgol) était pourtant une ville symbole de la résistance au pouvoir de Ould Taya, un véritable bastion de l'opposition (à l'élection présidentielle, Ahmed Ould Daddah [UFD/EN], avait réalisé un score supérieur à celui de Ould Taya). Boghé, ville peuplée en majorité de Haalpulaaren, avait été particulièrement frappée durant les événements et le pouvoir y avait mauvaise presse. Ce ralliement apparaissait donc surprenant pour des opposants si farouches. Pourtant, un de ces notables nous expliquait qu'il ne pouvait continuer, en tant que responsable de sa communauté, de la sanctionner en s'affichant résolument dans l'opposition. Une présence trop ostentatoire dans l'opposition bloquait l'obtention de crédits (pour les paysans), d'emplois, de bourses, et occasionnait des difficultés à évacuer ses productions, donc pouvait signifier un véritable étouffement de la région. En ralliant le parti au pouvoir, sans espérer être favorisé, les notables pensaient tout de même que leur ville et son arrière pays serait traités normalement, ils essayaient d'éviter également que quelqu'un, en s'attirant les faveurs du PRDS, ne prenne leur place d'interlocuteur privilégié.

Le processus démocratique a également accentué ou accéléré la collusion entre l'élite traditionnelle et le personnel de l'État. A ce titre, l'intronisation de la tribu est plus décisive pour un individu que ses diplômes ou ses capacités réelles, alors que Moctar Ould Daddah avait tenté de s'affranchir du poids

de ces caciques en édifiant une petite technocratie certes critiquable, balbutiante et corrompue, mais réelle. La quasi totalité des intellectuels rencontrés s'accordent à dire que la tribalisation a été ravivée depuis la démocratisation. Pourtant, le retour des « vieux turbans » ne se manifeste pas par des poussées centrifuges ou par des désirs d'irréductibilité ; même chez les négro-mauritaniens du fleuve, qui ne réclament pas l'indépendance et encore moins le rattachement au Sénégal. Ce retour d'influence se décline en deux temps.

D'abord, par une pénétration de plus en plus importante des rouages de l'État. Le choix d'organiser des consultations électorales, donc de contacter la base et de passer par le seul corps intermédiaire efficace, ravive les chefferies par des marchandages de postes au sein de la structure de l'État. Ce phénomène a provoqué une recomposition des sociétés traditionnelles qui se manifeste notamment par l'apparition d'entrepreneurs politiques, ayant réussi économiquement ou ayant intégré très tôt les structures du PRDS, qui désirent s'inscrire comme médiateurs et qui profitent de leur notabilité. Ils montrent aux leurs qu'ils disposent d'un carnet d'adresse bien rempli dont ils peuvent se servir le cas échéant. On intègre l'État parce que l'on est mandaté par « les siens » et l'on vient ainsi bénéficier du saupoudrage de postes ou du fragile équilibre du moment. On peut alors profiter des aménités de sa position et favoriser les siens. Le favoritisme et les détournements de fonds ne sont donc plus à considérer comme une pratique erratique du politique mais deviennent un mode de fonctionnement à part entière. Pour faire face à ce que l'on pourrait bap-

tiser « le modèle économique de la rareté », le contrôle très ferme des points d'entrée et de sorties des biens et des valeurs, dont le monopole est confié à quelques grandes firmes d'État ou alloué à quelques grands commerçants de la place, les familles délègue certains des leurs vers ce réseau économique particulier. L'État contrôle encore très bien les flux économiques internationaux et, les agents, pour pouvoir faire profiter leur famille, doivent être à la proximité immédiate de ce flux, et le plus en amont possible. Ph. Marchesin montre très clairement que la ventilation tribale des postes ministériels s'est accélérée après 1978 ; la démocratisation n'a vraisemblablement fait qu'exacerber un phénomène social incontournable.

Ayant, par une action de lobbying importante localement. Pendant de la première tendance, le lobbying local n'est certes pas nouveau dans le paysage politique mauritanien, mais il a été à coup sûr ravivé par la concurrence démocratique. Les familles, les clans, les fractions ou les tribus vont tenter de se rendre incontournables localement en se constituant en groupes de pression ; et vont, à ce titre, négocier avec l'État les candidats intronisés par le PRDS (donc les futurs vainqueurs) aux postes de députés, sénateurs, ou maires ; d'où l'importance de l'élection qui sert à comptabiliser la capacité à mobiliser la clientèle. En fait, il s'agit de la même réalité d'élargissement de la solidarité familiale jusqu'à la réactivation d'entités plus grandes avec une stratégie à la fois locale et nationale. On mise sur certaines personnes, que l'on va essayer d'imposer à Nouakchott, pour détourner au profit de la famille une « quote-part », qui serait beaucoup

plus aléatoire par le canal institutionnel. Ainsi, la stratégie sociale se double d'une stratégie spatiale : on délègue des « poulains » vers le centre politique et vers l'amont du circuit économique. L'exemple suivant nous permettra de comprendre comment se dessine l'architecture du pouvoir, du local au national. Le département de Méderdra se situe dans la région du Trarza, au sud-ouest de la Mauritanie. Lors des préparatifs des élections législatives de 1996, les ressorts profonds de la société ont été révélés à l'occasion de l'investiture des candidats. Le candidat qui s'imposait pour la liste PRDS était le député sortant Baba Ould Sidi Ould Mohamed Lehib, ministre de l'Éducation Nationale et membre de la famille émirale des Trarza (tribu des Oulad Ahmed Ben Deman) et à ce double titre éminemment respecté. En revanche, le choix de son suppléant, Sidi Ould Sidi Abdallah, provoquera de vives réactions au sein des cadres locaux du parti. Le candidat appartenant à la tribu guerrière des Rhalha, les tribus maraboutiques se sentirent oubliées face à cette double candidature de tribus guerrières (16), qui suscitera une candidature dissidente de Mohamed Salem Ould Soufi, de la tribu maraboutique des Idegbahani, une liste qui fut cependant retirée après de fortes pressions familiale. La liste UFD/EN espérait récupérer une partie des mécontents mais sa faible implantation dans le département ainsi que le ralliement de certains de ses cadres au PRDS ne lui permirent pas d'obtenir plus de 4 % des suffrages contre 94 % pour la liste menée par Baba Ould Sidi Ould Mohamed Lehib, brillam-

(16) Cf. « Méderdra : pas de remake de Char Boubba », *Le Calame* n° 159, 9 septembre 1996, p. 7.

ment réélu au premier tour. Pour ce faire, les notables PRDS de chacun des bureaux furent très attentifs à ce que les leurs apportent leur suffrage au PRDS. Cette discipline de vote (on rapporte des cas où le notable accompagnait les électeurs dans le bureau de vote) était importante pour les cadres car le résultat montrait que l'on maîtrisait sa clientèle. Fort de ce résultat, il pouvait ensuite négocier avec Baba Ould Sidi Mohamed Lehibib lorsque celui-ci allait répartir les aménités allouées au département de Méderdra. Baba Ould Sidi Mohamed Lehibib est le sommet de la pyramide sociale du département de Méderdra, dont la clientèle est constituée de micro-clients et dont le poste de ministre à Nouakchott dépendait du résultat de ces élections. R. Boubrik (17) montre que ce phénomène touche également le champ religieux. Le pouvoir utilise l'influence des chefs confrériques et les oulémas de l'Islam officiel comme autre média pour toucher le peuple. Ces personnes reçoivent en échange des privilèges et, de plus, l'État combat l'Islam contestataire qui les concurrence vivement.

La démocratisation, combinée à un malaise économique qui dure, a donc exacerbé une concurrence familiale d'accès aux ressources et favorisé la réactivation de canaux traditionnels pourtant en déprise pendant l'ère Ould Daddah. Concomitamment à la perte de confiance face à cet État faible, incapable d'assurer un minimum de bien-être, la population a eu tendance à se replier sur elle-même et à maximiser les relations familiales. L'État se vide de plus en plus de sa

substance, le passage suivant nous montre d'une manière magistrale la concurrence entre l'État et la Tribu comme modèles de société :

« La tribu est le mode d'organisation particulier que notre société a adopté et développé pour la définition et la sauvegarde des conditions de cohabitation de ses membres. Ce mode d'organisation sociale secrète sa propre logique de fonctionnement [...] Il ne suffit pas de le qualifier d'archaïque pour le condamner. Il ne suffit pas non plus de lui imposer un mode d'organisation plus moderne comme l'État-Nation, pour en venir à bout. Cela nécessitera surtout la substitution aux instruments traditionnels de répartition et de solidarité, d'instruments plus avantageux et plus équitables. En l'état actuel des choses, le niveau de prise en charge du citoyen par l'État (ou par toute institution autre que tribale) demeure largement insuffisant... [...] La tribu investit tous les champs d'action de l'individu et de la société. "L'individu citoyen" du modèle politique occidental lui est étranger. D'où la précarité de toute action individuelle ou collective menée hors du cadre tribal. Les pouvoirs successifs, les mouvements et partis politiques l'on bien compris. Dans ces conditions, il est illusoire d'espérer venir à bout de la tribu par des discours et des restrictions réglementaires. La tribu s'éteindra quand elle aura cessé de remplir toutes les fonctions à elles assignées par la société » (18).

Cette dernière phrase surtout doit retenir notre attention : la force de la tribu réside dans la faiblesse de l'État à répondre aux besoins des Mauritaniens. Aujourd'hui le salaire d'un cadre moyen de la fonction publique ne dépasse pas les

(17) Cf. « Pouvoir et hommes de religion en Mauritanie », *Politique africaine*, n° 70, juin 1998, pp. 135-143.

(18) Cf. Aichetou Mint Bah, « Pour une prise en charge démocratique du fait tribal », *Le Calame*, n° 100 du 10 septembre 1995, p. 4.

14 000 UM, ce qui permettra à peine à une famille de se loger et de se nourrir. La famille ne survivra qu'en faisant appel à un cousin plus fortuné. Aussi, l'*açabiya* (solidarité tribale) n'est pas un archaïsme ou une survivance du passé mais, dans ce pays en proie à une crise économique, où l'État ne répond pas, elle est le seul recours dans la lutte pour la survie. C'est ce que M. Villasante

de Beauvais (19) appelle le *seuil d'insécurité vitale*, qui maintient la cohésion de ces entités familiales.

Alain Antil
Doctorant en Géographie
ATER à l'Université de Rouen

(19) Cf. *Parenté et politique en Mauritanie. Essai d'anthropologie historique*, Paris, L'Harmattan, 1998, 282 p.